

L'ÉCHO SABATIN



Bulletin municipal d'information / NOVEMBRE 2019 / N° 1

INFOS PRATIQUES

Mairie de Saint-Benoist

21 RD 660 – 10160 SAINT-BENOIST-SUR-VANNE

Tél. : 03.25.40.85.34

stbenoistsurvanne@wanadoo.fr

Ouverture du Secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h30-11h30 / 13h30-17h30

Site internet de la Mairie :

saintbenoistsurvanne.jimdo.com

(régulièrement mis à jour :
réservations de la salle des fêtes,
infos municipales, ...)

Point lecture :

Mardi, 15h-18h

Accessible à tous et gratuit

Communauté de communes du Pays d'Othe

27 Avenue Tricoche Maillard –
Aix-en-Othe – 10160 AIX-
VILLEMAUR-PÂLIS

Tél. : 03.25.46.70.63

cdcpoa@wanadoo.fr

Ouverture de la déchèterie :

Du 1^{er} octobre au 31 mars

8h30-12h / 13h30-17h

(du mardi au samedi)

Gendarmerie nationale

Brigade d'Aix-Villemaur-Pâlis :

03.25.46.70.14

Brigade d'Estissac : 03.25.40.40.11

En cas d'urgence : 17 ou 112

UN PETIT MOT POUR COMMENCER...

Nombreux sont ceux qui avaient émis le souhait de disposer d'un nouvel outil d'information à l'échelle de notre commune. Après avoir soumis l'idée à M. le Maire, Laurent L'ETROP, et suite à son approbation, un comité de rédaction s'est constitué en vue de vous livrer le premier numéro papier d'un bulletin municipal auquel a été donné le nom de « L'Écho Sabatin ». Au rythme d'un numéro par saison, nous tenterons de vous informer de manière globale sur la vie de notre commune. Bien évidemment, tous les encouragements, les conseils et les critiques *constructives* seront les bienvenus et fortement appréciés ! Pour inaugurer ce premier numéro, nous vous proposons donc une rétrospective de l'année 2019...

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

4 mars 2019

Carte scolaire : Annonce par les services de l'Education nationale de la suppression d'un poste d'enseignant au sein du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) ; les effectifs à venir étant annoncés à la baisse.

Vidéo-protection : Approbation de la mise en place d'un système de vidéo-protection dans la commune.

Budget : Approbation du compte administratif de gestion pour l'année 2018. Le Résultat de clôture fait apparaître un excédent de 382 767 €.

8 avril 2019

Aménagement : Adoption du projet de mise en accessibilité de la mairie, de l'église et du cimetière.

Subventions aux associations :

Dénomination	Montant
Aide à Domicile en milieu Rural (ADMR)	200 €
Association Vanne Culture & Loisirs (AVCL)	100 €
Animation et Recherches en Pays Aixoises (ARPA)	200 €
Alliance Sud-Ouest Football Aubeois (ASOFA)	100 €
L'Outil en Main	100 €
Amicale des Aveugles et Handicapés Visuels	100 €
France Alzheimer Aube	100 €
EHPAD Fondation Tricoche-Maillard	200 €
Centre de Formation d'Apprentis (CFA) Interpro de l'Aube	65 €
Episol (Epicierie Solidaire)	150 €
Les Amis du Patrimoine de la Vallée de la Vanne (APVV)	150 €
Association des Parents d'Elèves du RPI des Cinq Vallées	200 €
Office Municipal des Sports de Villeneuve-L'Archevêque	100 €
Music en Othe	200 €



PORTRAIT

Bienvenue à notre nouvelle secrétaire de Mairie, Elisabeth MAIREL

Elisabeth occupe le poste d'adjoint administratif de la Commune depuis le 1^{er} août dernier. Présente 4 jours par semaine, elle emploie l'essentiel de son temps aux différentes activités administratives émanant de la Commune, du SIVOS et du SIVU, tout en consacrant une heure par jour à la garde des élèves du RPI. Parmi de nombreuses tâches, elle est notamment en charge de la mise à jour du site internet de la Commune.

Mariée, mère de deux enfants, Elisabeth réside à Montiéramey, près de Lusigny-sur-Barse. Avant de nous rejoindre, elle a exercé pendant près de 15 ans dans le secteur privé, en tant que secrétaire de direction.

Vote du budget : Parmi les investissements inscrits au budget 2019 : Accessibilité mairie, église et cimetière. – Réfection de l'installation électrique dans le local technique et à la mairie. – Achat d'un tracteur avec matériel attelé pour le débroussaillage. – Remplacement et installation de portes à l'arrière du bâtiment de la mairie.

Taux d'imposition : Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition (Taxe d'habitation : 17,16 % - Foncier bâti : 13,95 % - Foncier non bâti : 15,07 % - Cotisation Foncière des Entreprises : 14,09 %).

Dons : Pour encouragement au fleurissement de la Commune, l'association « Sab'Anim » lui adresse un don de 2000 € (don qui servira à l'achat d'une serre) et le Comité de Tourisme du Pays d'Othe et d'Armanche la somme de 162 €.

20 mai 2019

Dissolution du CCAS : Suite à l'adoption de la loi NOTRe, portant sur une Nouvelle Organisation Territoriale de la République, possibilité est laissée aux communes de moins de 1500 habitants de dissoudre leur Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le Conseil municipal décide donc de la dissolution prochaine du CCAS de Saint-Benoist fixée à la date du 31 décembre 2019. Les dépenses seront alors supportées par le budget communal.

22 août 2019

Église : Décision prise de remplacer l'échelle d'accès aux cloches de l'église.

Retrouvez l'intégralité des compte-rendus des Conseils municipaux sur le site internet de la Mairie.

INFOS GENDARMERIE **- LE DÉMARCHAGE À DOMICILE -**

Les faits

Des démarcheurs circulent dans la commune et frappent à toutes les portes.

Il peut s'agir d'individus dont le seul but est de faire du repérage ou même de vous voler directement en profitant de leur présence dans votre domicile.

Conseils

Ne les laissez pas entrer dans votre domicile. Partez d'un principe simple : si vous avez besoin de quelque chose, c'est vous qui faites appel à quelqu'un.

Notez, si possible, l'immatriculation du véhicule avec lequel ils circulent ainsi que la description du ou des individus.

Si vous en avez la possibilité, n'hésitez pas à prendre des photos, notamment à l'aide de votre smartphone.

Contactez immédiatement la Gendarmerie de votre lieu de domicile afin de communiquer les renseignements recueillis.

Communiqué des gendarmes de la Communauté de Brigades d'Estissac – cob.estissac@gendarmerie.interieur.gouv.fr



TRAVAUX

◀ Depuis le début de l'année 2018, nos employés municipaux disposent d'un local plus spacieux et plus adapté, situé dans les anciens *Établissements Beauquin*, dont l'accès se fait depuis la rue du Château.

Cette même année a vu la création d'un jardin du Souvenir dans l'enceinte du cimetière ; réalisation que nous devons à nos employés municipaux.

En ce qui concerne la voirie, la première tranche de travaux de réfection de la route menant à Courmononcle a eu lieu à la fin de l'année 2018.

À venir :

Il s'agit de travaux de mise en conformité de l'accessibilité à plusieurs sites :

- **Église** : une place de parking handicapé est prévue ainsi que le remplacement d'une partie du revêtement de l'allée.
- **Cimetière** : l'allée centrale se verra dotée d'un revêtement en concassé.
- **Mairie** : réfection complète de la cour principale avec création de places de parking, pose de pavés, implantation de végétaux et aménagement d'une rampe PMR (= Personne à Mobilité Réduite).

SÉCURITÉ

Agréé par les services de la Préfecture de l'Aube, le système de vidéo-surveillance qui a été installé dans le courant de l'année a plusieurs fonctions : sécurité des personnes ; prévention des atteintes aux biens ; protection des bâtiments publics ; régulation du trafic routier.

Les caméras ont été placées aux entrées du village, sur la RD 660, ainsi que sur le site de l'école/salle des fêtes et il faut savoir que seuls les personnels de la Gendarmerie ont accès aux images.

FIBRE

Un nœud de raccordement optique doit être installé sous peu à proximité du cimetière, en vue du déploiement de la fibre optique.

FLEURISSEMENT

Le 3 juillet dernier, les membres du jury des *Villes & Villages fleuris* étaient accueillis dans notre commune et c'est avec joie que nous vous annonçons que notre village conserve ses 2 fleurs. Il faut ici remercier nos employés communaux pour leur implication ainsi que les bénévoles pour leur dévouement.

La gestion environnementale, les actions réalisées en faveur de la préservation de la biodiversité, les animations et promotions de la démarche de valorisation du label ont autant d'importance que le fleurissement pour répondre aux exigences du label *Villes & Villages fleuris*.

Il va donc falloir s'habituer à voir des herbes folles, des espaces moins souvent tondus. Pour garder un minimum de plaisir à se promener dans le village, pourquoi chacun ne pourrait-il pas nettoyer devant chez lui ?

Le jury a apprécié de voir plusieurs maisons fleuries sur rue.

◀ C'est actuellement la période de plantation des bulbes de printemps.



FORÊT COMMUNALE

Sa certification PEFC a été renouvelée avec succès. Elle atteste de la gestion durable de notre forêt communale avec, entre autres, le maintien de sa diversité, le respect de la faune, de la flore, des sols ou de l'eau dans son exploitation. Cette certification pérennise ainsi la vente des arbres de notre forêt communale dans de bonnes conditions.

ÇA S'EST PASSÉ EN 2019 DANS NOTRE COMMUNE...



5 janvier – Vœux de la Municipalité aux habitants de la Commune.



3 février – Théâtre :
« Ah ! Ça ira, ça ira ! » par Comé 10.



22 avril – Chasse aux œufs de Pâques.



5 mai – La marche, dans le secteur de Flacy.



Cérémonie du 8 mai.





19 mai – Voyage. Déjeuner à bord du train et mini croisière sur l'Yonne



24 mai – Fête des voisins.



28 mai – Cérémonie à l'occasion du départ de Sandrine GAUGY, notre précédente secrétaire de Mairie.





13 et 14 juillet – Festivités de la Fête nationale.



31 août et 1^{er} septembre – 10^e édition des Arts au Village.

Directeur de la publication L'ÉCHO SABATIN : Laurent L'Étrop – **Comité de rédaction :** Jean-Paul Carré, Elisabeth Mairel, Maryline Moreau, Alexandre Richer, Jean-Paul Richer – **Crédits photos :** Marie-France Carré, Maryline Moreau, Alexandre Richer – **Impression et distribution par les soins de la Municipalité de St-Benoist-sur-Vanne – Ne pas jeter sur la voie publique.**

Appel à contributions : parce que ce bulletin est aussi le vôtre, n'hésitez pas à nous communiquer des photos ou des documents concernant la vie du village, voire des recettes locales ou des astuces de jardinage... Prenez contact avec Alexandre (06.84.35.79.05) ou Maryline (07.86.01.25.06).



La rentrée des classes en septembre.



À VOS AGENDAS !

- ▶ 29 novembre, 19h30, salle des fêtes
SOIRÉE BEAUJOLAIS
(Asso. Sab'Anim – *Inscription obligatoire*)
- ▶ 7 décembre, 10h45, église de Bérulle
et salle des fêtes de Bérulle pour le repas
FÊTE DE SAINT-ÉLOI
(Asso. Sab'Anim – *Sur réservation avant
le 27/11 : 03.25.40.82.27 ou 03.25.40.82.18*)
- ▶ 7 décembre, 15h30, salle des fêtes
L'ARBRE DE NOËL DES PETITS SABATINS
(Distribution de cadeaux et spectacle surprise –
Sur inscription avant le 20/11)
- ▶ 11 janvier 2020, horaire à préciser, salle des fêtes
VŒUX DU MAIRE

Et tous les jeudis de l'année (sauf juillet/août),
à partir de 14h, ancienne école, RDC de la Mairie
LES RENDEZ-VOUS DU JEUDI ▶▶▶
(Accessible à tous et gratuit)

À NOTER AUSSI...

- ▶ 20 novembre : Relevé des compteurs
électriques (Par INSIEMA : Société prestataire)
- ▶ Ramassage des ordures ménagères
à l'occasion des jours fériés suivants :
- Mercredi 25 décembre, le ramassage se fera
le samedi 28 décembre
- Mercredi 1^{er} janvier 2020, le ramassage se fera
le samedi 4 janvier 2020
- ▶ Vous avez jusqu'au vendredi 7 février 2020
pour vous inscrire sur les listes électorales.

